

Communauté de l'église Notre-Dame



La Fraternité Saint-Pierre au sein de la
paroisse Saint-Guillaume de Bourges

fsspbourges.fr

N° 30 – mai 2018

En mai, fais ce qu'il te plaît ?

Ce dicton que nous connaissons en rapport avec la météo ne peut être directement transposé ni à notre vie personnelle ni à la vie en société. Les rétrospectives sur le mois de mai 1968, 50 ans auparavant, ne manquent pas, avec des partis-pris différents. Risquons-nous y à notre tour et comparons l'état de la société avant 1968 et maintenant, comparons le bonheur, la joie de vivre, l'état de la société autrefois et actuellement. Que nous le voulions ou non, nous sommes tous marqués par cet individualisme qui trompa une partie de la jeunesse en mai 68, issu à la fois d'un matérialisme consumériste et égoïste et d'un matérialisme communiste et jaloux. L'expérience a longuement duré : force est de constater que le véritable bonheur ne provient pas de l'abandon de la volonté à la jouissance egocentrique, ni pour soi ni pour la société. Il ne faut pas confondre faire ce que nos passions nous suggèrent impérieusement, là, tout de suite, et ce que nous désirons profondément. Les passions sont aveugles et doivent être dirigées, de la même façon que c'est le conducteur qui tourne le volant de la voiture et non le volant qui entraîne les mains du conducteur. Un exemple typique est celui de la famille. Combien de ceux qui désiraient profondément fonder une famille ne l'auront pas fait parce qu'ils auront multiplié les aventures sans lendemain ? C'est ainsi qu'il nous faut bien comprendre la phrase de St Augustin, *aimes et fais ce que tu veux*, avant d'en faire une règle de vie. Aimer est l'acte d'un être humain, qui sait ce qu'il fait, au moins confusément. Une fois que l'on sait ce que l'on aime, on mettra en effet en œuvre ce qu'il faut pour y parvenir, parce que l'on veut l'atteindre. Nous sommes justement libres pour aimer, pour faire le bon choix, et non pas libres de faire ou non le bon choix. Quelle tristesse de voir tant de bonnes personnes

trompées par leurs passions, remplissant sans fin une sorte de tonneau des Danaïdes, cette jarre percée qui ne peut retenir ce qu'on lui verse... Socrate déjà montrait par cette image que laisser libre cours à ses désirs, c'est se condamner à une éternelle frustration.

Alors, en ce mois de mai, nous allons chercher à faire ce qui nous plaît. Mais au préalable, nous vérifierons que ce qui nous plaît est bien ordonné à notre bonheur, ce que notre Créateur a prévu pour nous qui seul peut nous combler, et nous nous attacherons à rectifier ce qui doit l'être. Faisons donc nôtre cette prière du 4^{ème} dimanche après Pâques : *Ô Dieu, qui donnez aux cœurs de vos fidèles une même volonté : accordez à vos peuples d'aimer ce que vous leur commandez, de désirer ce que vous leur promettez ; afin qu'au milieu des changements de ce monde, nos cœurs demeurent fixés là où sont les joies véritables.*

Et cela tombe bien, le mois de mai est consacré à Notre-Dame, dont la mission au Ciel est de nous diriger vers son Fils, de nous aider maternellement. Comme en octobre dernier, vous trouverez sur la table de presse le dimanche de petits dépliants présentant comment prier le Rosaire au rythme d'un chapelet par jour. Cette prière, si simple et si puissante, n'a pas son équivalent pour modeler une âme chrétienne, pour réformer en douceur nos aspirations et nos mœurs.

Abbé Louis Le Morvan

Divers

Chapelet : chaque dimanche à 10h à Notre-Dame, avant la messe.

Confraternité Saint-Pierre : elle regroupe les fidèles catholiques désireux de soutenir par la prière la sanctification personnelle et le rayonnement apostolique des prêtres de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pierre. Renseignements et inscription : table de presse de l'église ou <http://www.confraternite.fr>



Contact

Abbé Louis Le Morvan, FSSP

06 52 87 85 10 / 02 48 67 87 00

louislemorvan@gmail.com

Abbé Arnaud Moura, FSSP

06 48 07 54 37

abbe.moura@gmail.com

Maison Sainte-Solange

5, rue Macdonald - 18000 Bourges

Chanoine Stéphane Quessard, curé de la paroisse St-Guillaume

02 48 24 07 93 (secrétariat)

Ordo du mois de mai

Ma 1	Saint Joseph Artisan	Je 17	St Pascal Bayon
Me 2	St Athanase	V 18	St Venant
Je 3	de la férie	S 19	Vigile de la Pentecôte
V 4	Ste Monique	D 20	Pentecôte
S 5	St Pie V	L 21	Lundi de la Pentecôte
D 6	Cinquième Dimanche après Pâques	Ma 22	Mardi de la Pentecôte
L 7	St Stanislas	Me 23	Mercredi des Quatre-Temps
Ma 8	de la férie	Je 24	Jeudi des Quatre-Temps
Me 9	Vigile de l'Ascension	V 25	Vendredi des Quatre-Temps
Je 10	Ascension de Notre Seigneur	S 26	Samedi des Quatre-Temps
v 11	Ste Solange, patronne du Berry (transféré du 10)	D 27	Fête de la Très Sainte Trinité
S 12	Sts Nérée, Achille, Domitille et Pancrace	L 28	St Augustin de Cantorbery
D 13	Solennité de Ste Jeanne d'Arc, patronne secondaire de la France	Ma 29	Ste Marie-Madeleine de Pazzi
L 14	de la férie	Me 30	de la férie
Ma 15	St Jean Baptiste de la Salle	Je 31	Fête du Très Saint Sacrement
Me 16	St Ubald	Je 17	St Pascal Bayon

en gras : messe publique célébrée ce jour-là à Notre-Dame

Messes et confessions

Dimanche et fêtes	9h45-10h20 : confessions 10h30 : Grand'messe
Mercredi	18h-18h25 : confessions 18h30 : messe
autres jours	Se reporter à l'agenda en page 4.

Honoraires de messes : messe : 17 € - neuvaine : 170 € - trentain : 565 €

Pour soutenir l'apostolat de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pierre : libellez vos dons à FSSP - Bourges

A donner en main propre aux prêtres ou à envoyer à la maison Sainte-Solange
Don déductible de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66% dans la limite de 20 % du revenu imposable.

Pour un don déductible de l'IFI (ex-ISF) à hauteur de 75% : nous contacter.

<https://don.fssp.fr>

Agenda

Mardi 1^{er}, St Joseph artisan : pas de messe à Notre-Dame

Jeudi 10, Ascension de Notre-Seigneur : fête d'obligation : grand'messe à 10h30.

Vendredi 11, Ste Solange, patronne du Berry et de la ville de Bourges : messe à 9h30

Dimanche 27, fête de la Très Sainte Trinité : profession de foi au cours de la grand'messe

Annonces

ORDINATIONS DIACONALES DE LA FSSP : SAMEDI 5 MAI au séminaire de Wigrazbad. 6 jeunes hommes dont 4 Français seront ordonnés diacres en vue du sacerdoce, nous les confions à vos prières.



CONCERT DU CHŒUR DES ETUDIANTES DE L'UNIVERSITE DU SACRE-CŒUR DE TOKYO - lundi 7 Mai 2018 à 20h30 - direction : Hiroko Watanabe
Magnificat de BUSTO, Regina coeli de NORIO SUZUKI, O salutaris de GABRIEL FAURÉ, L'adieu des bergers de HECTOR BERLIOZ, Ave Maria de SAINT SAËNS, Magnificat de TELFER, The words of love by Mother Teresa de NORIO SUZUKI ...Organisé par l'association «SAUVEGARDONS NOTRE-DAME de BOURGES» - 06 84 72 85 88 - Entrée libre – collecte au profit de la restauration de l'église.

PELERINAGE DE LA PENTECOTE, de Paris à Chartres, 19, 20 et 21 mai : deux chapitres vous attendent :

✓ **chapitre adulte St-Ursin** : renseignements auprès du chef de chapitre (*covoiturage possible*) :

Emilie Daniel : 06 84 45 23 39 / emiliedaniel1@orange.fr

✓ **chapitre famille Ste-Solange**, adapté pour les enfants à partir de 6 ans : renseignements auprès du chef de chapitre (*covoiturage possible*) :

Arnaud de Corail : 06 28 06 34 58 / adecorail@yahoo.fr

✓ inscription après un premier contact, OBLIGATOIRE, avec le chef de chapitre concerné :

<http://www.nd-chretiente.com>

